

Motion du 19 mai 2010 de Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Christiane Olivier, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Annina Pfund, Corinne Goehner-Da Cruz, Martine Sumi, MM. Christophe Buemi, Miltos Thomaidis, Thierry Piguet, Gérard Deshusses et Roger Michel: «La pointe de la Jonction: encore et toujours».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 19 juin 2018, dans le rapport M-926 A)

MOTION

Considérant:

- la motion M-377, «La pointe de la Jonction: cahier des charges pour un projet urbain en partenariat entre la Ville et l'Etat», acceptée par le Conseil municipal le 23 mai 2005;
- la motion M-598, «La pointe de la Jonction: tu tires ou tu pointes», acceptée par le Conseil municipal le 7 juin 2006, demandant au Conseil administratif de faire état de la mise en œuvre de la motion M-377;
- l'intérêt certain et partagé du Conseil municipal qui s'est manifesté plusieurs fois pour un projet de qualité à la pointe de la Jonction;
- les nombreux projets qui se font à nouveau jour sur ce site et le départ très probable du dépôt des Transports publics genevois;
- le caractère particulier tant paysager que social du site de la pointe de la Jonction;
- l'enjeu indéniable de conserver la magie de ce lieu,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'élaborer un projet de qualité en collaboration avec l'Etat de Genève, privilégiant des espaces publics majeurs et des lieux pour la culture, et tenant compte des activités existantes sur le lieu;
- d'intégrer dans ses réflexions les partenaires du forum citoyen «Quel avenir pour la pointe de la Jonction?», dont l'Association des habitant-e-s de la Jonction et la Fédération des artistes de Kugler.